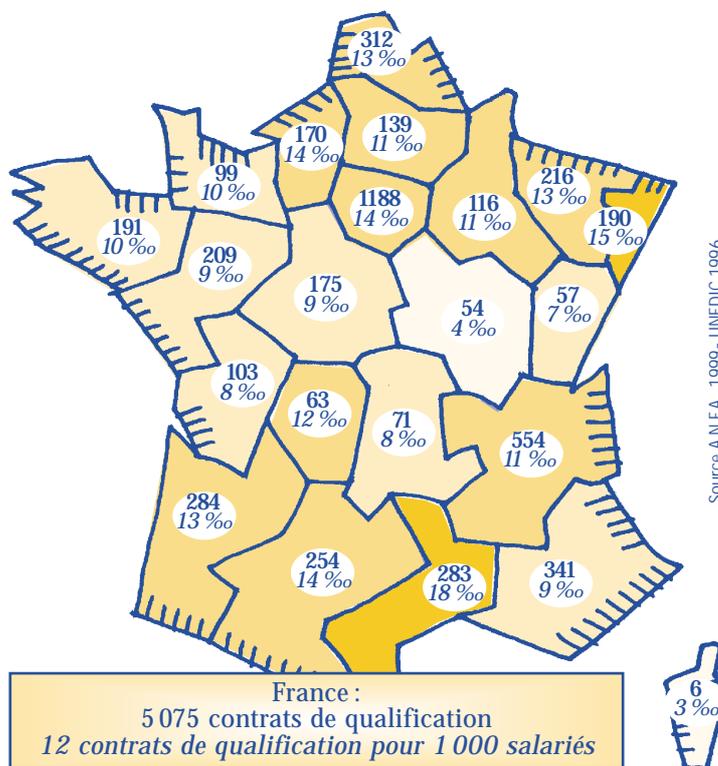


Auto focus

Observer
pour mieux former

INDICATEURS

Les contrats de qualification dans les Services de l'Automobile



Sources des données mobilisées

- A.N.F.A.:
 - Enquête auprès des entreprises sur les CQ terminés en 1999, rompus et menés à terme.
 - Exploitation de la base de données alternance, contrats engagés en 1999 et contrats signés en 1997.
- Ministère du travail et de l'emploi (DARES): contrats 1998, tous secteurs confondus.

5 075 contrats de qualification ont été engagés en 1999 par l'A.N.F.A.



→ Les contrats conclus dans la Branche représentent aujourd'hui 3,6 % des contrats de qualification tous secteurs confondus, contre 4,2 % en 1996 et 2,6 % en 1994.



→ 38,4 % des contrats de qualification de la Branche préparent à un CQP ou à des Classifications Convention Collective, contre 44,2 % tous secteurs confondus.

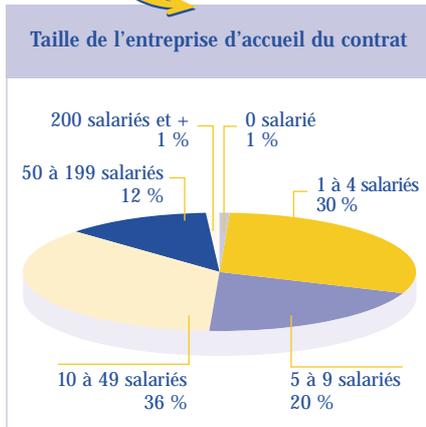


→ Le nombre des prises en charge a fortement progressé, +22 % entre 1998 et 1999.



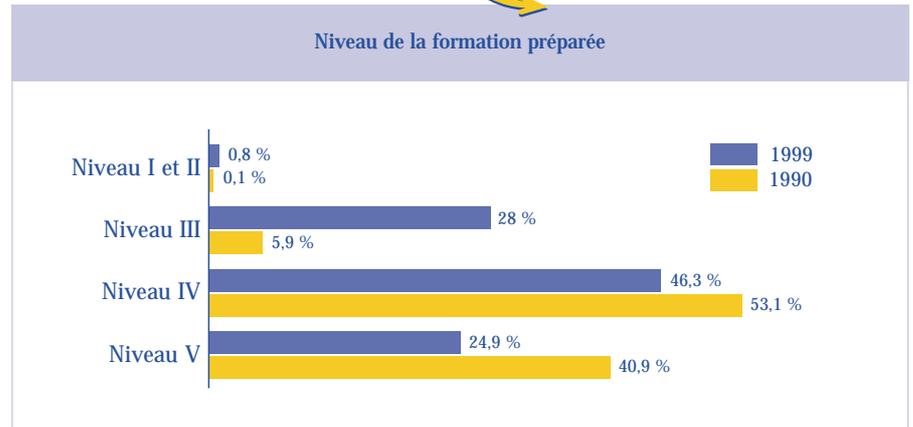
Les contrats de qualification engagés en 1999 par l'ANFA

→ Près d'un contrat sur deux a lieu dans les entreprises de 10 salariés et +.



→ Augmentation de la part des formations de niveau III par rapport à celle des formations de niveau V.

75 % des jeunes en contrat de qualification préparent une formation de niveau IV et +, contre 59 % en 1990.



→ Plus de la moitié des contrats de niveau IV et III ont lieu dans les entreprises de plus de 10 salariés.

Taille entreprise	Niveau de la formation préparée			
	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau I et II
0 salarié	0,6 %	1,1 %	1,3 %	0,0 %
1 à 4 salariés	46,1 %	23,3 %	25,5 %	25,0 %
5 à 9 salariés	23,6 %	17,2 %	19,9 %	37,5 %
10 à 49 salariés	24,5 %	40,0 %	41,0 %	30,0 %
50 à 199 salariés	4,6 %	17,6 %	9,6 %	7,5 %
200 salariés et +	0,6 %	0,8 %	2,7 %	0,0 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %



Des bénéficiaires plus jeunes

→ À la signature du contrat de qualification, les bénéficiaires ont, en moyenne : 20,2 ans.

→ 73,5 % ont moins de 22 ans contre 53 % tous secteurs confondus.

Des contrats d'une durée plus longue dans le CRA

→ 75 % des contrats de qualification ont une durée comprise entre 13 et 24 mois, contre 64 % tous secteurs confondus.

Des bénéficiaires d'un niveau initial inférieur

→ 54,6 % des contrats ont été signés par des bénéficiaires de niveau infra IV, contre 41,3 % tous secteurs confondus.

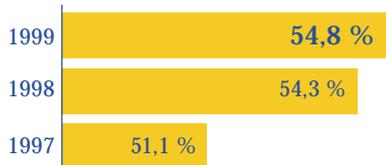
À noter: en novembre 1998, un décret a fixé les conditions de l'ouverture du contrat de qualification aux adultes à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2000.

En 1999, 62 contrats de ce type ont été pris en charge par l'A.N.F.A. 82 % des bénéficiaires ont entre 26 et 36 ans, l'âge moyen étant de 29,3 ans.



Constante amélioration du maintien dans l'entreprise à l'issue du contrat...

Taux de maintien dans l'entreprise d'accueil à l'issue du contrat



Taux de maintien dans l'entreprise d'accueil

Selon le niveau de la formation préparée		Selon le niveau initial du jeune	
	%		%
Niveau I et II	48,1	Niveau I et II	73,0
Niveau III	50,9	Niveau III	63,5
Niveau IV	56,8	Niveau IV	58,7
Niveau V	54,3	Niveau V	52,4
		Niveau V bis	45,8
		Fin de scolarité	46,4

Selon la spécialité de formation

Contrôle technique	83,6 %
Auto-école	61,7 %
Véhicules industriels	59,3 %
Vente	57,7 %
Magasinage	57 %
Autre tertiaire	53,1 %
Maintenance	51,5 %
Carrosserie peinture	49 %
2 roues	47,5 %

Selon l'entreprise d'accueil

Une auto-école	62,7 %
Un centre-auto, spécialiste	64,5 %
Un garage sans enseigne constructeur	54,9 %
Une filiale ou succursale	60,8 %
Une agence de marque	49,3 %
Une concession	55,4 %

... mais davantage de ruptures de contrat

→ Plus d'1 contrat sur 4, signé en 1997 a été rompu avant le terme prévu, contre 22,6 % pour les contrats signés en 1995.

→ Jeunes et employeurs se renvoient dos-à-dos la responsabilité de la rupture.



→ Le risque de rupture anticipée est le plus important quand il s'agit...

- d'une formation de niveau III,
- dans le domaine de la Vente,
- d'une action individuelle,
- d'un diplôme.

Les 5 principales causes ayant joué un rôle important dans la rupture

Point de vue de l'employeur

le jeune n'était pas adapté au métier préparé	24,5 %
le jeune a manqué d'assiduité ou de discipline	24 %
le métier ne plaisait pas au jeune	21,5 %
le jeune a trouvé un contrat de travail ailleurs	21 %
la formation ne plaisait pas au jeune	20,6 %

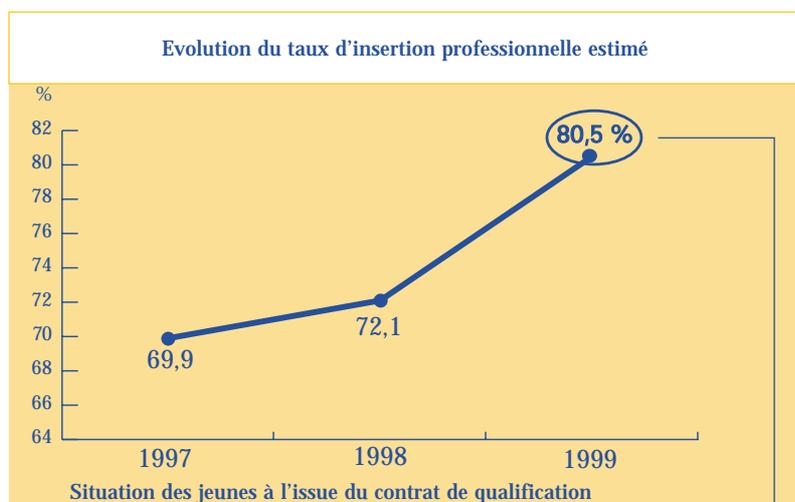
Point de vue du jeune

problèmes relationnels avec l'employeur ou les collègues	36,5 %
le tuteur ne s'occupait pas assez du jeune	33 %
le travail en ent. ne correspondait pas à la formation préparée	31,5 %
le jeune estimait ne pas être suffisamment payé	28,5 %
le jeune a trouvé un contrat ailleurs	22,8 %

Taux de rupture en %

Moyenne	27,1
Selon le niveau de la formation préparée	
Niveau I et II	29,3
Niveau III	34,2
Niveau IV	24,3
Niveau V	25,9
Selon le domaine de formation	
Vente	33,4
Véhicules Industriels	31,9
2 roues	29,0
Magasinage	27,5
Carrosserie-peinture	25,4
Maintenance	23,0
Auto-école	21,2
Contrôle technique	5,4
Selon le type d'action	
Individuels	31,4
Groupe	23,2
Selon le type de sanction	
Diplôme	31,0
Titre homologué (hors CQP)	23,8
CCC (hors CQP)	23,6
CQP	22,2
Les 5 principales régions	
IDF	35,1
Rhône Alpes	18,3
PACA	27,4
Aquitaine	14,0
Languedoc Roussillon	17,6

Progression importante du taux d'insertion professionnelle à l'issue du contrat de qualification



- Les jeunes issus de contrat de qualification mené à terme en 1999, s'insèrent mieux encore que leurs prédécesseurs : le taux d'insertion estimé (a), atteint 80,5 % en 1999, soit 10 points de mieux en 3 ans.
- A titre de comparaison, le taux d'emploi (b), s'élève à 60 % pour l'apprentissage et 53 % sous statut scolaire (7 mois après la fin de formation), contre 78,2 % pour les sortants de contrat de qualification
- Il s'agit d'une insertion « stable », puisque 4/5^e des contrats obtenus dans l'entreprise d'accueil du contrat sont des contrats à durée indéterminée.
- On note, de même, une forte baisse de la part des jeunes en recherche d'emploi, qui passe de 15 % en 1998 à 8,7 % en 1999.

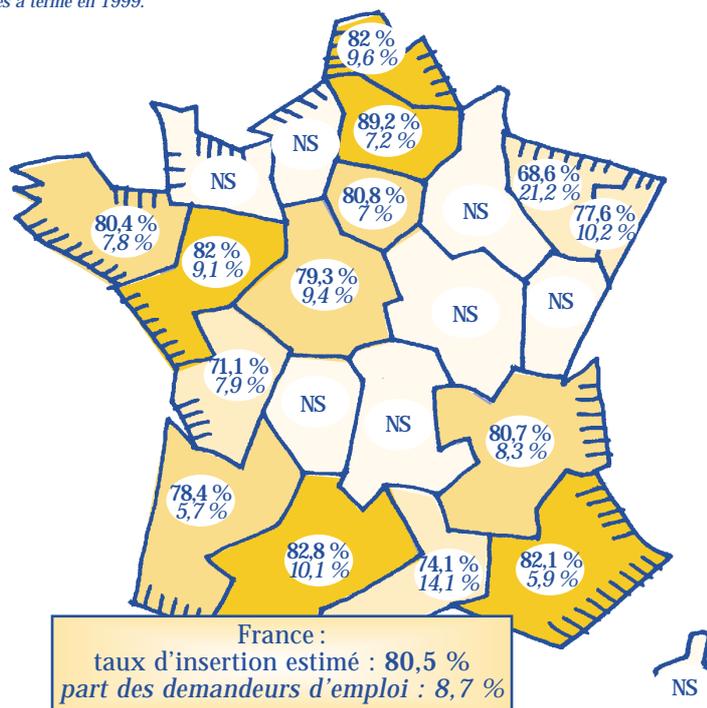
(a) y compris contrats de type particulier.

(b) calculé hors poursuite d'études, hors contrat d'apprentissage, et hors service national.

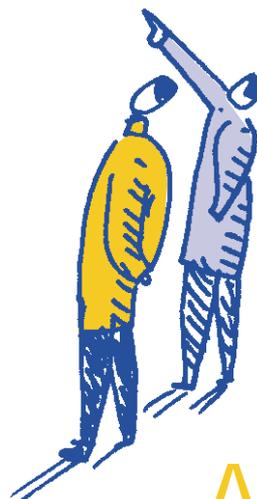
Situation des jeunes à l'issue du contrat de qualification

Type de situation	%
en emploi	59,4
dont CDD	10,5
dont CDI	46,6
en contrat de type particulier	7,1
dont contrat de qualification	3,2
dont contrat d'adaptation	0,5
dont contrat d'apprentissage	3,1
dont autres contrats	0,5
en emploi ou contrat non précisé	2,3
salarié dans une entreprise CRA	11,0
salariés dans une entreprise d'un autre secteur	3,1
en recherche d'emploi	8,7
au service national	3,8
en formation, poursuite des études	5,3
autres cas	1,7

Calculs hors non réponses, hors service national, données recueillies auprès des employeurs, contrats menés à terme en 1999.



Source : enquête A.N.F.A. C.O. 1999. NS : non significatif



Auto focus

Directeur de la publication :

Yves Terral

Directeur de rédaction :

Philippe Mérel

Rédaction :

Valérie Chiron, Hélène Camaret

Observatoire :

Tél. : 02 28 01 08 01

